

Assemblée générale du 3 Juin 2019

Projet de Procès-verbal par Michel HERMELINE, secrétaire adjoint du bureau

131 membres sont soit présents (69), soit représentés (62).

Sophie VILLERS rappelle le souvenir des collègues disparus depuis la dernière assemblée générale et fait observer une minute de silence pour Gilbert AMIGUES, Lucien CORNU, Jean-Rémi DEMOULIN, Jean-Marie DOMERGUE, Claude FATOUX, Joanny GUILLARD et Pierre MARQUET.

I – Adoption du projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2018

Résolution n°1 : Le projet de procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II – Compte rendu d'activités de l'amicale

Le secrétaire et le secrétaire adjoint, Vincent STEINMETZ et Michel HERMELINE, présentent le compte rendu d'activité, articulé autour des réunions annuelles et mensuelles, des visites thématiques, des voyages, de l'activité des groupes régionaux de l'Amicale, ainsi que de la communication.

II-1 Les réunions annuelles et mensuelles

Trois temps forts pour les réunions annuelles :

- l'accueil des nouveaux IGPEF qui a eu lieu le 11 juillet 2018, a permis de présenter l'Amicale et ses activités aux camarades nouvellement promus... et de recueillir les cotisations de ceux qui ont adhéré à cette occasion ;
- la cérémonie des vœux de début d'année (14 janvier 2019) dont l'invité d'honneur était Jean-Marie Séronie, agro-économiste, qui nous a livré avec passion ses réflexions sur la politique agricole commune ;
- l'assemblée générale de ce jour.



Les manifestations mensuelles ont lieu habituellement le troisième mercredi du mois. Depuis la dernière assemblée générale, elles ont été l'occasion de célébrer l'entrée en honorariat de huit de nos camarades (Geneviève de SAINTE MARIE, Charles DEREIX, Sylvain MARTY, Gérard FARCY, Madeleine ASDRUBAL, Michel HELFTER, Jean-Marc FRÉMONT, Benoît LESAFFRE). En juin, le mercredi mensuel a été consacré à la fête de la musique, qui a réuni toute les composantes du CGAAER, les anciens de l'AIGPEF, des ingénieurs généraux en activité au CGEDD, ainsi que des amis venus d'ailleurs portés par leur talent musical. En octobre, Frédéric Apollin, directeur général d'AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières) est venu présenter son association et a pris l'exemple de l'Équateur (destination du prochain voyage de l'AIGPEF) pour illustrer les actions conduites à l'international. En novembre, pour fêter le Beaujolais, c'est une soirée œnologique qui a été organisée avec le lycée viticole de Bel Air (Rhône), qui a présenté ses produits à la dégustation et à la vente.

II-2 Les visites thématiques et culturelles

- Du 31 mai au 3 juin 2018, 33 participants ont pris la direction du Cantal. Jean-Paul RENARD et Claude BÉRANGER, tous deux directeurs de recherche honoraires de l'INRA et membres éminents de l'Académie d'agriculture de France, ont proposé, avec Constant LECŒUR, d'organiser des visites ciblées. L'élevage était bien sûr à l'honneur, ainsi que la dynamique territoriale de l'Aubrac. Outre des échanges avec les acteurs locaux, le groupe a visité l'exploitation de M. et Mme Raynal à Beauregard (Saint-Urcize), l'élevage Salers Bresson-Mercier ainsi que la Coopérative de transhumance et d'amélioration des structures agricoles (COPTASA) à Pradiers, l'élevage de M. et Mme Pallut à Bostberty (Anzat-le-Luguet).

- Alain LE JAN et André SOUBEIRAN ont organisé le 17 mars 2019 la septième et dernière étape du « sentier métropolitain » autour de Paris, inspiré par l'urbaniste-géographe Paul-Hervé Lavessière. Les marcheurs ont ainsi pu relier Bobigny à Montreuil, en Seine-Saint-Denis.

II-3 Les voyages d'études

Du 16 novembre au 4 décembre 2018, c'est un groupe d'une quarantaine de participants qui est parti à la découverte de l'Équateur. Au programme après 24 heures de trajet : cimes enneigées, volcans, plantations de café, marchés colorés, forêt amazonienne, pirogues, petit train des Andes, incas, chapeaux panama... La moitié du groupe ira aussi aux Galapagos sur les traces de Darwin. La dimension professionnelle du voyage a ciblé l'accès à l'eau, tant pour les usages agricoles (conflit entre l'agriculture traditionnelle indienne et les haciendas) que domestiques, avec des dimensions techniques et sociales ; les efforts réalisés par les communautés villageoises pour organiser la vente directe de leur production avec un label d'agroécologie ont également suscité l'intérêt. Notre camarade Frédéric CERTAIN, directeur de la société filiale de Véolia en Équateur, a grandement facilité la bonne organisation de ce voyage.

En mai 2019, c'est vers Madagascar qu'une quarantaine de participant sont partis sous la bannière de l'AIGPEF pour la découverte de cette île exceptionnelle, plus vaste que la France, isolée dans l'Océan Indien depuis le Crétacé. Madagascar est un point chaud de biodiversité abritant une flore et une faune endémiques (lémuriens, orchidées, baobabs, caméléons...), mais aussi un des cinq pays les plus pauvres du monde. Notre camarade Alain BERNARD a organisé ce voyage d'une main de maître et l'ensemble des participants sont revenus ravis, même si quelques virus leur ont aussi permis de perdre un peu de poids !

A l'invitation de la présidente, Alain BERNARD informe l'assemblée générale du succès de l'initiative « une valise solidaire », les participants ayant dédié un de leur bagage pour apporter des fournitures scolaires qui ont été très appréciées sur place. Alain Bernard indique également qu'il avait fait réaliser un tampon « AIGPEF » destiné à faciliter les formalités administratives sur place. Au nom de l'ensemble du groupe « Madagascar mai 2019 », Alain Bernard fait don à l'Amicale du tampon exécuté par un artisan des escaliers du palais de la Reine (pour la modique somme de 36 000 Ariarys, à l'aide d'une lame de rasoir et d'une vieille chambre à air...) comportant au centre, stylisé, le *Ravenala Madagascariensis* autrement appelé l'arbre du voyageur, afin qu'il soit utilisé pour tous les voyages futurs de l'Amicale !



II-4 L'activité des groupes régionaux

En juin 2018, à l'invitation de Bernard COMBES et Michel LESCOLE, une trentaine de collègues de la région Occitanie et leurs épouses se sont retrouvés à Minerve aux confins du département de l'Hérault. Ce village, marqué par l'histoire, est un ancien bastion cathare, détruit par Simon de Montfort en 1210.

En septembre, le groupe AIGPEF PACA a organisé une sortie autour de l'étang de Berre qui a réuni une douzaine de personnes : l'occasion de visiter les sites et villages, mais aussi de découvrir l'écologie de l'étang de Berre avec le responsable scientifique du syndicat mixte de l'étang de Berre (le GIPREB).

II-5 La communication

Après un rappel des actions de communication de l'Amicale réalisées traditionnellement par messagerie, de l'envoi des quatre bulletins trimestriels acheminés par messagerie, mais aussi au format papier pour ceux des membres qui le souhaitent (supplément 12 €), Vincent Steinmetz rappelle l'existence d'un groupe AIGPEF sur Linked'In qui permet de compléter l'information descendante qui vient d'être rappelée par un outil où chacun peut émettre et partager de l'information. Le groupe compte désormais une soixantaine de membres. Il est géré par deux administrateurs, Vincent STEINMETZ et José RUIZ. Le [site internet](https://www.aigpef.org) de l'AIGPEF a également fait peau neuve (<https://www.aigpef.org>).

III – Rapport moral et d'orientation

La présidente, Sophie VILLERS, indique que le bureau s'efforce de proposer des activités et de répondre aux attentes en étant à l'écoute des suggestions de tous. La vie de l'association repose sur le bénévolat, et Sophie VILLERS fait un appel aux bonnes volontés et aux bonnes idées ! L'ambition est de faire aussi bien, sinon mieux dans l'année qui vient, même si deux « piliers » de l'association sont amenés à quitter le bureau : son trésorier, Michel PENEL, maniant les chiffres toujours avec bonne humeur, et son secrétaire Sylvain MARTY, à l'efficacité redoutable. Sophie VILLERS remercie vivement Michel et Sylvain pour leur engagement et constate, en donnant lecture du dernier compte rendu de bureau consacré à l'organisation de cette AG, que l'organisation quasi militaire de Sylvain Marty a bien imprégné le fonctionnement de l'association !

L'Amicale ne manque pas de projets et Sophie VILLERS donne la parole à Anne-Marie ROPERT qui organise à l'automne prochain une journée dans le Vexin, avec une visite exceptionnelle de la station d'épuration d'Achères, normalement fermée au public, une lecture du paysage des boucles de la Seine avec le parc naturel régional et une visite du château de la Roche-Guyon.

Sophie VILLERS passe ensuite la parole à Laurent PAVARD qui prépare avec Jean-Baptiste DANIEL le projet de voyage 2020 en Jordanie.

Après des applaudissements chaleureux qui ponctuent la présentation des rapports d'activité et du rapport moral, la présidente conclut cette séquence en soumettant la résolution n°2 au vote de l'assemblée.

Résolution n°2 : L'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport d'orientation.

IV – Rapport financier

Michel PENEL, trésorier sortant, présente les comptes relatifs à l'exercice 2018 dont il a eu la charge avec Marie-Lise MOLINIER, trésorier adjoint. Il souligne également l'appui précieux dont il bénéficie de la part de Marie-Noëlle DARCY.

Le compte de résultat fait apparaître un solde positif de 1 427 €, qui s'inscrit au passif du bilan en report à nouveau. Le montant du bilan s'établit ainsi au 31 décembre 2018 à 44 455 €. Michel PENEL commente les différents postes du compte de résultat et du bilan.

Michel PENEL insiste sur la tenue d'une comptabilité spéciale pour chacun des voyages d'étude à l'étranger, qui permet de justifier l'équilibre entre les charges et les produits pour chacun de ces voyages.

Jacques MORDANT rend compte des travaux qu'il a menés avec Philippe GUÉRIN au titre de la mission de commissaire à la vérification des comptes qu'ils exercent conjointement. A l'issue des contrôles réalisés par sondage, les commissaires concluent de leur examen que les comptes qui sont présentés en assemblée générale leur sont apparus sincères.



Résolution n° 3 : Suite à la présentation des comptes effectuée par le trésorier, et après avoir entendu le rapport des commissaires au contrôle des comptes, l'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité les comptes 2018 de l'association et donne quitus au bureau de sa gestion.

V – Budget 2019 et montant des cotisations pour l'année 2020

Marie-Lise MOLINIER, qui assure les fonctions de trésorière depuis le début de l'année, présente le projet de budget pour 2019, validé par le bureau, qui est construit sur l'hypothèse d'une stabilité du nombre de cotisants et de la proportion des actifs (1/4 des cotisants).

Marie-Lise MOLINIER commente les différentes autres rubriques de ce budget, présenté en équilibre, en soulignant que :

- le poste « activités régionales », qui a été peu mobilisé jusqu'à présent, est maintenu et voulu en déséquilibre, le bureau souhaitant encourager le développement des activités en région en prévoyant une contribution de 5 € par participant (pour les dépenses hors restauration) ;
- le « grand » voyage est présenté dans le budget pour un montant de 140 000 €.
- les dépenses de fonctionnement augmentent, notamment pour reconstituer les stocks ;
- une dépense exceptionnelle de 2 000 € pour NetAnswer a été inscrite pour pouvoir procéder à une mise à jour du site internet dont l'ergonomie et la présentation datent beaucoup.

Le bureau propose de reconduire les cotisations au même niveau, de même qu'à 12 € le supplément à régler pour l'envoi des bulletins trimestriels au format papier ; la question se pose de la pérennité de ces envois papier, dont le nombre baisse régulièrement. Dans un premier temps, il est proposé de les produire par photocopie, ce qui est plus souple qu'une impression.

La présidente soumet les résolutions suivantes au vote de l'assemblée.

Résolution n° 4 : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2019.

Résolution n° 5 : A l'unanimité, l'assemblée générale :

- reconduit pour 2020 le montant des cotisations à 45 € pour les IG (ou équivalent) en activité, et à 30 € pour les IG honoraires et adhérents autres qu'IG ;
- reconduit pour 2020 à 12 € le supplément à régler pour l'envoi des bulletins trimestriels sur papier.

VI – Renouvellement de membres du bureau

Sophie Villers rappelle que les statuts de l'association disposent que les membres élus au bureau exercent un mandat de deux ans, qui est renouvelable deux fois, soit au plus six ans consécutifs. C'est ainsi que Sylvain MARTY et Michel PENEL ne sont pas renouvelables. Par ailleurs, Didier PINÇONNET et Sylvie ROCQ qui ont tous deux été actifs dans l'organisation de sorties en région, ne souhaitent pas, pour contraintes personnelles, reconduire leur mandat.

Sophie Villers remercie chaleureusement ces quatre collègues pour leur engagement au cours de la période écoulée.

Sont renouvelables Marie-Lise MOLINIER, Laurent PAVARD, Roland RENOULT, José RUIZ et Louis-Michel SANCHE qui ont accepté de continuer à œuvrer au sein du bureau et de soumettre leur candidature aux suffrages de l'assemblée générale.

Sophie VILLERS demande si d'autres participants seraient disponibles pour apporter du sang neuf au bureau.

Deux candidats se manifestent et se présentent succinctement : Patrick CRÉZÉ et Pascale POTTIER.

Applaudissements dans la salle.

Par ailleurs, Sophie VILLERS indique avoir reçu la candidature d'Émile LORRE, qui n'a pas pu être présent à l'assemblée générale.

La présidente soumet au vote la reconduction au bureau des membres sortants et la nomination des nouveaux membres.

Résolution n° 6 : A l'unanimité, l'Assemblée générale :

-réélit pour un nouveau mandat de 2 ans :

- *Laurent PAVARD, Roland RENOULT, Louis-Michel SANCHE, élus pour la première fois en 2015;*
- *Marie-Lise MOLINIER, José RUIZ, élus pour la première fois en 2017 ;*

-élit pour un premier mandat de 2 ans :

- *Patrick CRÉZÉ, Émile LORRE et Pascale POTTIER.*

Sophie VILLERS félicite les membres nouvellement élus au bureau et indique à tous qu'il se réunira le mardi 4 juin à 17h pour décider des fonctions de chacun.

Applaudissements dans la salle.

VII Questions diverses

Sophie VILLERS évoque également les projets de destinations pour le voyage de l'AIGPEF en 2021, l'Argentine et le Rajasthan, et passe respectivement la parole à Jean-Yves OLLIVIER et Roland RENOULT qui ont commencé à étudier ces destinations.

Sophie VILLERS invite les participants à faire part au bureau de l'Amicale de leurs éventuelles préférences ou remarques sur ces deux projets.

Sophie VILLERS annonce également un changement dans l'organisation des réunions mensuelles de l'amicale à partir de 2020. La salle habituelle étant réservée les mercredis pour la formation (les salles sont désormais ouvertes plus largement à la réservation), les réunions mensuelles seront organisées le jeudi à compter de janvier 2020.

Constatant qu'il n'y pas d'autre intervention, Sophie VILLERS invite tous les participants à rejoindre le buffet qui a été dressé dans le gymnase, avec l'aimable participation de plusieurs agents du CGAER.

Applaudissements dans la salle.

La séance de l'Assemblée générale de l'AIGPEF est levée à 12h15.



Nouveau Bureau

Amicale des IGPEF – Bureau 2019

Présidente



Sophie VILLERS

Vice-président



Louis-Michel SANCHE

Vice-président



Patrick CRÉZÉ

Secrétaire



Vincent STEINMETZ

Secrétaire adjt



Michel HERMELINE

Trésorière



Marie-Lise MOLINIER

Trésorière adjt



Sylvie MALÉZIEUX

Communication



Laurent PAVARD

Communication



Roland RENOULT

Membre



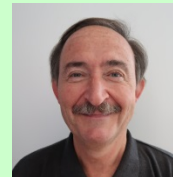
Jean-Baptiste DANIEL

Membre



Jean Jacques LAFITTE

Membre



Emile LORRE

Membre



Pascale POTTIER

Membre



Anne-Marie ROPERT

Membre



Michel ROSTAGNAT

Membre



José RUIZ

Sans oublier *Anne-Marie LEVRAUT* qui, en sa qualité de Chef du Corps des IPEF, est membre de droit du bureau.